

Les déterminants de la décision de financement des exploitations agricoles par les banques et institutions de microfinance

The determinants of the financing decision for agricultural farms by banks and microfinance institutions

Narcisse SOGLOHOUN, (PhD)

*Administrateur de banque et finance des marchés,
 Expert en finance agricole durable*

Adresse de correspondance :	Dr. Narcisse SOGLOHOUN C/317 Godomey-Togougo, République du Bénin (+229) 01 61 72 93 00
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude et ils sont responsables de tout plagiat dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	SOGLOHOUN, N. (2025). Les déterminants de la décision de financement des exploitations agricoles par les banques et institutions de microfinance. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 6(3), 309-326. https://doi.org/10.5281/zenodo.15042880
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: January 23, 2025

Accepted: March 14, 2025

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 6, Issue 03 (2025)

Les déterminants de la décision de financement des exploitations agricoles par les banques et institutions de microfinance

Résumé

La présente étude a pour objectif d'identifier les facteurs déterminants dans la décision des institutions financières (IF) concernant l'octroi ou non d'un crédit agricole au Bénin. Une étude quantitative a été réalisée entre avril 2021 et mai 2022 pour recueillir des données auprès de 52 représentants d'IF, telles que des agences ou des caisses d'un système financier décentralisé, installées dans les communes de Banikoara, Savalou et Klouékanmè.

Les résultats montrent que 65 % des IF qui accordent des crédits agricoles sont situées dans des villages, donc proches des exploitations agricoles. En revanche, 21 % sont installées dans les arrondissements, et 12,5 % dans les communes. La proximité des IF avec les exploitations agricoles constitue un facteur déterminant dans leur décision d'octroyer un crédit agricole.

Cependant, seulement 25 % des IF accordant des crédits agricoles possèdent une expérience significative dans le financement agricole. Par ailleurs, plus de la moitié des IF (environ 68,75 %) accordent des crédits agricoles à des demandeurs ayant en plus une activité génératrice de revenus non agricole. L'analyse des risques liés à la production agricole, notamment les risques climatiques et les ennemis des cultures, joue également un rôle crucial dans la décision des IF. En effet, la majorité d'entre elles (93,75 %) évalue la probabilité de survenance de ces risques avant d'octroyer un crédit agricole. Environ 43 % des IF qui accordent des crédits agricoles privilégient les garanties matérielles.

Face à ces résultats, il est souhaitable que les IF adoptent un processus d'analyse intégré, soutenu par des outils numériques avancés et une expertise diversifiée. Cela permettrait non seulement d'améliorer la gestion des risques, mais aussi d'optimiser la rentabilité des crédits agricoles, facilitant ainsi l'implication accrue des IF dans le financement du secteur agricole.

Mots clés : banque, microfinance, crédit, agriculture, risque.

Classification JEL : G21

Type de l'article : Recherche empirique

Abstract

This study aims to identify the determining factors in the decision-making process of financial institutions (FIs) regarding the granting or refusal of agricultural credit in Benin. A quantitative study was conducted between April 2021 and May 2022 to collect data from 52 representatives of FIs, such as agencies or branches of decentralized financial systems, located in the municipalities of Banikoara, Savalou, and Klouékanmè.

The results show that 65% of the FIs granting agricultural credits are located in villages, hence close to agricultural operations. In contrast, 21% are located in districts, and 12.5% are situated in municipalities. The proximity of FIs to agricultural operations is a determining factor in their decision to grant agricultural credit.

However, only 25% of the FIs granting agricultural credits have significant experience in agricultural financing. Additionally, more than half of the FIs (approximately 68.75%) grant agricultural credits to applicants who also engage in non-agricultural income-generating activities. The analysis of risks related to agricultural production, particularly climate risks and crop pests, also plays a crucial role in the decision-making process of FIs. Indeed, the majority of them (93.75%) assess the likelihood of these risks occurring before granting agricultural credit. Approximately 43% of the FIs granting agricultural credits prioritize material guarantees.

In light of these results, it is recommended that FIs adopt an integrated analysis process, supported by advanced digital tools and diversified expertise. This would not only improve risk management but also optimize the profitability of agricultural credits, thereby facilitating greater involvement of FIs in financing the agricultural sector.

Keywords: Bank, microfinance, credit, agriculture, risk.

JEL Classification : G21

Paper type: Empirical research

1. Introduction

Le secteur agricole joue un rôle fondamental dans les économies de nombreux pays, notamment dans les pays en développement où il représente une part importante du produit intérieur brut (PIB), de l'emploi et de la sécurité alimentaire. Dans les pays développés, les banques agricoles ont traditionnellement occupé un rôle clé dans la modernisation de l'agriculture, en facilitant l'accès au financement et en accompagnant les agriculteurs dans leur développement. Cependant, la situation dans les pays africains, et particulièrement au Bénin, demeure complexe malgré les efforts entrepris depuis l'époque post-coloniale pour dynamiser ce secteur.

Au lendemain de l'indépendance, dans les années 1960, plusieurs pays africains, y compris le Bénin, ont mis en place des programmes destinés à soutenir leurs agriculteurs. Ce soutien s'est traduit par la création d'organismes dédiés au financement de l'agriculture, visant à faciliter l'accès des agriculteurs aux ressources nécessaires pour développer leurs activités. Cependant, certains pays, tout en accordant une attention à l'agriculture, ont opté pour des priorités différentes, privilégiant l'industrialisation et le développement d'infrastructures comme les routes et les ponts, souvent au détriment d'un soutien accru à l'agriculture.

C'est à cette époque que de nombreuses banques de développement ont vu le jour en Afrique, avec pour mission principale de financer les secteurs agricoles. Selon Ducastel et Anseeuw (2017), l'objectif était de faciliter l'accès des agriculteurs au crédit, notamment par le biais de taux d'intérêt administrés et de quotas de prêts obligatoires pour les institutions financières (IF). Cependant, malgré ces efforts, la question du financement agricole demeure un défi majeur. En effet, dans de nombreux pays africains, et particulièrement au Bénin, les taux de bancarisation dans le secteur agricole restent très faibles, souvent inférieurs à 10% (BCEAO, 2023), ce qui limite l'impact de ces initiatives sur la modernisation des exploitations agricoles.

La situation a été exacerbée à la suite de la crise de la dette des années 1990, qui a frappé de nombreux pays africains, dont le Bénin. Cette crise a conduit à une restructuration du secteur bancaire béninois, qui s'est accompagné de la libéralisation du secteur financier. De nouvelles banques et institutions de microfinance ont vu le jour, visant à mieux répondre aux besoins des populations exclues des circuits bancaires traditionnels. Ces nouvelles institutions ont cherché à combler le vide laissé par les banques traditionnelles, mais, paradoxalement, la question du financement agricole n'a pas trouvé de solution pérenne.

En effet, les IF béninoises peinent encore aujourd'hui à financer le secteur agricole, se concentrant davantage sur des produits liés à l'importation d'intrants agricoles et négligeant souvent les financements directs aux exploitations agricoles. Ce phénomène est particulièrement marqué dans les zones cotonnières, où les producteurs font face à des défis multiples pour accéder au crédit agricole. En dépit de l'importance stratégique de l'agriculture dans l'économie béninoise, représentant environ 36,3% du PIB et employant plus de 70% de la population active (INStaD, 2024), le financement agricole reste insuffisant. Sur la période 2017-2022, la contribution des banques béninoises à l'agriculture n'a été que de 2,94% en moyenne par an (BCEAO, 2023), tandis que le financement octroyé par les institutions de microfinance est resté relativement marginal, avec une moyenne de 17,5% par an pour les exploitations agricoles (Consortium Alafia, 2022).

L'insuffisance de financement du secteur agricole au Bénin se traduit par une faible rentabilité des exploitations agricoles (Faihun et al., 2025), liée à la combinaison de coûts élevés du capital et à une mauvaise adéquation des crédits aux besoins spécifiques des exploitants (Sossou, 2015). Cette situation est d'autant plus grave que les producteurs se retrouvent souvent dans une spirale de surendettement, ce qui limite leur capacité à investir dans les équipements nécessaires pour améliorer leur productivité. De plus, de nombreuses exploitations agricoles sont confrontées à une répartition inégale du financement, certains secteurs bénéficient de plus de ressources que d'autres, ce qui engendre des déséquilibres dans le financement des filières

agricoles. Ces difficultés sont en grande partie dues à une méconnaissance par les banques et systèmes financiers décentralisés (SFD) des réalités du secteur agricole, comme le souligne le rapport du (FNDA, 2022).

Face à ce constat, les gouvernements et les institutions internationales ont mis en place plusieurs politiques pour tenter de résoudre cette problématique. Cependant, ces initiatives n'ont pas toujours été efficaces, car elles n'ont pas été suffisamment intégrées aux stratégies des IF et du secteur privé. Selon Kodjo et *al.*, (2003) et Igarashi (2020), les politiques publiques en faveur du financement agricole ont souvent été isolées et manquaient de coordination avec les acteurs clés du financement agricole. Cette lacune a conduit à des mesures mal ciblées et inefficaces.

Les IF, quant à elles, ont été réticentes à financer l'agriculture, invoquant plusieurs obstacles, notamment la perception des activités agricoles comme peu rentables et le manque de mécanismes efficaces pour gérer les risques inhérents à ce secteur (Norton, 2005 ; Gbetoenonmon et Gbeffo, 2016). En dépit de ces obstacles, plusieurs formes de financement ont été proposées, allant des crédits à long terme pour les investissements aux crédits à court terme pour les besoins d'exploitation. Cependant, la question du financement des exploitations agricoles reste un enjeu central pour la croissance du secteur.

Les recherches menées sur l'accès au financement dans le secteur agricole ont souligné l'importance de mieux comprendre les critères qui influencent les décisions des IF (Chebil et Levy-Tadjine, 2009). Néanmoins, peu d'études ont porté spécifiquement sur les mécanismes décisionnels des IF dans les zones cotonnières du Bénin, un domaine particulièrement pertinent au vu de l'importance du coton dans l'agriculture béninoise.

Dans ce contexte de défis persistants liés au financement agricole, il est crucial de mieux comprendre les critères décisionnels des IF, particulièrement dans les zones cotonnières, où l'agriculture joue un rôle clé dans l'économie béninoise. C'est à cette question précise que cette étude cherche à répondre en analysant les facteurs qui influencent la décision de financement des exploitations agricoles dans ces zones.

Le présent article est structuré de la manière suivante : dans une première section, une revue de la littérature sera réalisée afin d'analyser les travaux précédents sur le financement agricole. La deuxième section détaillera la méthodologie adoptée pour la collecte et l'analyse des données. Dans la troisième section, les résultats de l'étude seront présentés, interprétés et discutés en vue de mettre en lumière les facteurs déterminants dans la décision de financement des exploitations agricoles dans les zones cotonnières. Enfin, la quatrième section proposera un résumé des conclusions de l'étude et discutera des implications pratiques pour les IF, les politiques publiques et les exploitations agricoles au Bénin.

2. Fondement théorique et synthèse des travaux sur les facteurs explicatifs de la décision de financement des exploitations agricoles par les institutions financières

Pour Adjera et *al.* (2023), l'accès au financement agricole permet aux exploitants de développer leurs capacités de production, d'améliorer leur niveau de vie et de générer des emplois, contribuant ainsi à un cercle vertueux de réduction de la pauvreté. Cependant, les institutions financières (IF) sont souvent réticentes à financer le secteur agricole en raison de l'incertitude liée à la rentabilité du secteur et aux risques élevés. Sossou et *al.* (2025) soulignent que, malgré l'importance stratégique de l'agriculture pour la sécurité alimentaire et le développement rural au Bénin, la faible productivité, l'absence d'infrastructures adéquates et la volatilité des revenus rendent ce secteur moins attractif pour les prêteurs. Les IF doivent ainsi évaluer rigoureusement le potentiel de rentabilité de chaque projet agricole pour justifier l'octroi de crédits, ce qui en soi devient un facteur limitant l'accès au financement. L'une des principales difficultés rencontrées par les IF dans la décision de financement agricole est liée à l'information

et aux risques associés aux emprunteurs. Stiglitz et Weiss (1981) ont montré que l'asymétrie d'information est un problème majeur dans la décision d'octroi de crédit agricole. Les emprunteurs connaissent mieux leurs projets que les prêteurs, ce qui peut mener à un rationnement du crédit agricole, même en présence de projets agricoles viables. Honlonkou et *al.* (2006) soulignent que cette asymétrie est particulièrement marquée dans le secteur agricole, où les prêteurs peinent à obtenir des informations fiables sur les exploitants agricoles, augmentant ainsi l'incertitude des décisions de financement. Ce manque de transparence rend les IF hésitantes, réduisant ainsi l'accès des exploitants agricoles au crédit agricole. L'aléa moral, décrit par Dietsch (1998), survient lorsque l'emprunteur adopte un comportement risqué après avoir obtenu un crédit, sachant que les risques associés peuvent ne pas lui incomber entièrement. Cela est particulièrement problématique dans l'agriculture, où des facteurs externes (climatiques ou économiques) échappent au contrôle des exploitants, mais où l'incertitude liée à ces risques affecte les décisions des prêteurs. La transparence des informations joue un rôle crucial dans la gestion des risques et la décision d'octroi de crédit. Pennings et *al.* (1998) indiquent que la rétention d'informations par les emprunteurs peut entraîner une mauvaise évaluation du risque, menant à une sélection adverse. La sélection adverse, où les emprunteurs les plus risqués sont souvent ceux qui cherchent du financement, constitue également un obstacle important. Bessay (2009) et Brulé-Françoise et *al.* (2016) indiquent que l'absence d'informations transparentes et vérifiables sur la rentabilité des projets agricoles entraîne une sélection défavorable, où des projets moins rentables ou risqués sont privilégiés par les emprunteurs, augmentant les risques pour les IF. Ainsi, l'asymétrie d'information, l'aléa moral et la sélection adverse sont des facteurs majeurs qui compliquent la prise de décision des IF lorsqu'il s'agit de financer le secteur agricole.

Pour faire face à l'incertitude et aux risques élevés, les IF utilisent des mécanismes d'atténuation des risques, qui peuvent améliorer la confiance des prêteurs et faciliter l'accès au financement. Goudjo (2023) met en lumière l'importance des mécanismes tels que l'assurance agricole et la diversification des revenus comme solutions pour réduire l'incertitude perçue par les prêteurs. En offrant des garanties contre les risques externes (comme les catastrophes naturelles ou la volatilité des prix), ces mécanismes peuvent rendre le financement agricole plus attractif et réduire la prise de risque par les IF. Cependant, Sossou et *al.* (2025) soulignent que l'efficacité de ces mécanismes reste limitée au Bénin, où le coût élevé des assurances et la faible adoption de pratiques agricoles diversifiées réduisent leur impact. Cette situation montre que, bien que des solutions existent pour atténuer les risques, elles ne sont pas encore largement accessibles ou efficaces dans le contexte béninois.

Les décisions de financement dans le secteur agricole sont influencées par des courants théoriques divergents sur le rôle de l'État et du marché. La théorie keynésienne, soutenue par Awo et Ollabode (2022), plaide pour une intervention de l'État afin de corriger les défaillances du marché. Cette approche recommande que l'État facilite l'accès au crédit pour les exploitants agricoles en milieu rural, où les mécanismes financiers traditionnels sont souvent insuffisants. Cette intervention peut améliorer l'accès au financement en réduisant les inégalités et en soutenant le secteur agricole, stratégique pour la sécurité alimentaire. En revanche, la théorie néo-classique, selon Kodjo et *al.* (2003), préconise une libéralisation du marché financier. Selon cette approche, la concurrence privée et l'efficacité du marché financier sont des leviers permettant de mieux financer l'agriculture. Les IF y jouent un rôle crucial, en soutenant l'agriculture dans un contexte où les ressources publiques sont limitées. La libéralisation du secteur financier pourrait rendre le financement plus accessible, mais cela implique un développement du secteur privé et de l'efficacité du marché. Ainsi, le débat entre une intervention étatique et une libéralisation du marché financier influence directement la décision des IF de soutenir ou non l'agriculture.

Dans le cadre des décisions de financement, les IF évaluent la rentabilité des projets agricoles et la solvabilité des emprunteurs. Kodjo et *al.* (2003) affirment que la rentabilité d'un projet est un critère essentiel dans la prise de décision. Toutefois, l'agriculture étant un secteur particulièrement risqué, cette rentabilité est souvent incertaine et difficile à estimer. Benkraiem et Miloudi (2014) rappellent que l'analyse de la solvabilité de l'emprunteur repose sur des informations financières détaillées, permettant aux IF de juger de la capacité de l'exploitant agricole à honorer ses engagements. Cependant, au Bénin, les exploitants agricoles manquent souvent de documentation financière fiable, ce qui complique l'évaluation des risques et peut freiner l'octroi de crédits. Gadhoum et *al.* (2007) abordent également l'importance de l'analyse rigoureuse du risque dans les décisions de financement. Selon eux, les IF doivent non seulement évaluer la rentabilité des projets, mais également la capacité de l'emprunteur à assumer les risques liés à son activité. Cette évaluation repose sur une analyse complète du couple rendement/risque, dans lequel la rentabilité doit être mise en balance avec les risques spécifiques au secteur agricole, tels que les conditions climatiques, la volatilité des prix des intrants et produits agricoles, et la gestion des ressources naturelles. En conséquence, les IF doivent non seulement évaluer la rentabilité et la solvabilité des projets agricoles, mais aussi gérer l'incertitude et les risques liés aux conditions externes comme les conditions climatiques et la volatilité des prix des matières premières.

Degryse et Ongena (2012) soulignent l'importance de la spécialisation des institutions financières dans certains secteurs pour optimiser leurs portefeuilles de crédit agricole. Cependant, cette concentration peut aussi accroître les risques de crédit, en particulier si la diversification est insuffisante. En ce qui concerne le financement agricole, cette spécialisation expose davantage les institutions à des risques élevés dus à la volatilité et à l'incertitude du secteur agricole, ce qui influe sur leurs décisions de financement. La gestion de ces risques dépend donc d'une meilleure collecte et d'une transparence accrue des informations financières, éléments cruciaux pour l'octroi de crédits agricoles. Cette problématique peut être éclairée par la théorie des coûts de transaction de Coase (1937) et Williamson (1990, 1991, 1993, 1996, 1998), qui suggère que les coûts liés à la recherche d'informations, à la négociation et à la gestion des contrats influencent profondément les décisions économiques. Dans le financement agricole, ces coûts sont particulièrement élevés en raison des difficultés d'obtenir des informations fiables et des risques externes imprévisibles (Degla et Ahodode, 2021). Les institutions financières doivent concilier la rentabilité des projets agricoles avec la gestion des asymétries d'information, des comportements opportunistes (ou aléa moral) et des risques de sélection adverse.

3. Méthodologie de recherche

Cette section présente la description de la zone d'étude, de l'échantillonnage ainsi que des méthodes d'analyse des données.

3.1. Zone d'étude

Cette étude a été réalisée dans trois communes du Bénin : Banikoara, Savalou et Klouékanmè. Le choix de ces communes repose sur leur rôle clé dans l'agriculture béninoise, en particulier dans la culture du coton, qui bénéficie d'un soutien financier significatif, notamment sous forme de crédits pour l'acquisition d'intrants agricoles provenant des institutions financières et autres acteurs du secteur. Ces trois communes, ayant une forte vocation agricole, sont géographiquement situées comme suit : Banikoara, dans la zone nord du pays, se trouve entre 10°50' et 11°45' de latitude Nord, et 2°00' et 2°55' de longitude Est ; Savalou, dans la région centrale, est localisée entre 7°34'06'' et 8°12'34'' de latitude Nord, et 1°37'34'' et 2°08'12'' de longitude Est ; enfin, Klouékanmè, dans le sud du Bénin, est située entre 9°45' et 10°00' de

latitude Nord, et 2°00' et 2°20' de longitude Est. Ces communes comptent parmi celles ayant le plus grand nombre d'exploitants agricoles.

3.2. Description de l'échantillon

Les unités de recherche sont constituées des institutions financières installées dans la zone d'étude. Les enquêtés ont été choisis de façon raisonnée sur la base de leur statut dans la chaîne de crédit. Ainsi, un chef d'agence, un chargé de la clientèle (ou gestionnaire de compte selon la banque ou le SFD), un cadre de direction au niveau du siège (directeur commercial ou d'exploitation selon l'IF) ont été interviewés par point de service financier.

Sur le terrain, il faudra faire remarquer qu'une IF installée dans une commune intervient généralement dans une zone géographique qui prend en compte plusieurs communes. La zone de couverture d'une agence bancaire ou d'une caisse SFD est définie selon la vision et la politique commerciale de chaque IF. Ainsi, au niveau de chaque point de service financier présent dans chaque commune, les enquêtes ont été réalisées avec le Chef d'agence et/ou un agent de crédit de chaque IF présente dans la zone. Ceci porte le nombre de points de service/personnes enquêtées au niveau des IF (banques et SFD) à 52. Les résultats des enquêtes sont exploités dans la limite du respect du secret professionnel.

3.3. Outils, méthodes de collecte et d'analyse des données

Dans le cadre de la présente étude, des données primaires et secondaires ont été collectées. Les données primaires sont relatives à la décision des IF à financer les exploitations agricoles ou non, la région couverte par le point de service financier, les types de crédits offerts à la clientèle et les conditions de crédits bancaires. La collecte de ces données primaires s'est faite sur la base d'un questionnaire semi-structuré administré individuellement aux professionnels des IF. Quant aux données secondaires, elles proviennent de diverses sources de documentation composées d'articles et de la mémoire grise. Toutes ces données ont été traitées au moyen de Word et d'Excel et analysées en utilisant le logiciel STATA15.

L'outil d'analyse des déterminants de la décision du financement des exploitants agricoles par les IF a été un modèle probit. La modélisation des variables qualitatives nécessite des modèles particuliers. Lorsque ce choix prend en compte deux modalités, donc une variable dépendante dichotomique (qui pourrait être codé 1) ou non (qui pourrait être codé 0), un modèle Logit ou Probit univarié est généralement utilisé (Lansink et al., 2003). Ainsi, les déterminants de la décision de financement des exploitants agricoles par les IF se fera à travers le modèle probit. En supposons que les IF font face à deux possibilités à savoir financer les exploitants agricoles ou non. Pour cela, la variable dépendante qui est la décision de financer (*DECISCRED*) prenne de x valeurs : 1 si l'institution financière (IF) finance l'exploitation agricole et 0 sinon. Le système d'équation s'écrit alors :

$$\begin{cases} DECISCRED_i = 1, \text{ si l'IF finance l'exploitation agricole} \\ DECISCRED_i = 0, \text{ sinon} \end{cases} \quad (1)$$

En zone rurale, l'expérience de l'institution, les conditions de financement de l'agriculture et la mesure du risque de crédit (services offerts et conditions d'offres, processus d'analyse, compétence des agents) peuvent exercer une influence sur la décision d'une institution financière d'octroyer ou non du crédit aux exploitants agricoles. Pour Ledgerwood (1998), les conditions d'exercice de l'activité des IF peuvent avoir une influence sur la décision de l'IF de financer ou non l'agriculture. En vue d'analyser les facteurs déterminant la décision pour une IF d'octroyer ou non le crédit aux exploitants agricoles, la variable dépendante *DECISCRED* qui est une variable binaire prenant la valeur 1 si l'IF octroie un crédit agricole et 0 sinon. Il s'agit du modèle Probit inspiré des travaux de Kodjo et al. (2003), qui l'ont utilisé pour analyser les facteurs déterminant le financement de l'agriculture par une IMF.

Le choix porté sur le modèle probit se justifie par le fait que le terme d'erreur suit une loi normale centrée réduite, surtout que l'enquête n'a pu prendre en compte que quelques IF. Aussi la souplesse de ce modèle par rapport aux autres modèles a été un élément au profit du choix de ce modèle. Le modèle se présente comme suit :

$$DECISCRED_i = d_0 + \sum d_k X_k + u \quad (2)$$

Avec X_k les variables explicatives, d_0 le terme constant, d_k les coefficients de régression et u le terme d'erreur.

Les variables indépendantes (explicatives) dans le cas de la présente étude se présente comme suit : la localité d'implantation de l'institution financière (*LOCIF*), l'expérience de l'IF en financement agricole (*EXPER*), l'assurance agricole (*ASSURA*), l'activité non agricole (*NAGRI*), l'acceptation de la caution solidaire (*CAUSOL*), formation en financement agricole (*FRMAGRI*), l'analyse du risque de production (*RISPROD*), l'existence d'un processus de décision de crédits agricoles (*PROCESS*), l'encours de crédit de l'IF (*ENCCRED*), le délai de remboursement (*DELREMB*), le besoin de ressources spécifiques pour octroyer du crédit agricole (*RESSOUR*), le calendrier de production pour l'octroi de crédit (*CALEND*) et enfin l'exigence des garanties matérielles (*GRTMAT*). Le modèle empirique se présente comme suit :

$$DECISCRED_i = d_0 + d_1 LOCIF + d_2 ENCCRED + d_3 NAGRI + d_4 EXPER + d_5 FRMAGRI + d_6 DELREMB + d_7 RISKPROD + d_8 RESSOUR + d_9 PROCESS + d_{10} CALEND + d_{11} GRTMAT + d_{12} CAUSOL + d_{13} ASSURA + u \quad (3)$$

Tableau 1 : Tableau des variables dépendante et explicatives du modèle

Variables	Description	Mesure	Signe attendu
DECISCRED	Octroi le crédit agricole ou non	Variable binaire : Si l'IF le crédit agricole : 1=oui ; 0=sinon	
LOCIF	Localité d'implantation de l'IF	Variable ordinale : 1=Commune ; 2=Arrondissement ; 3=Village	+
ENCCRED	Encours de crédit total de l'IF	Variable continue	+
NAGRI	Activité non agricole favorise	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+
EXPER	L'expérience de l'IF en financement agricole	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+/-
FRMAGRI	Les agents de l'IF ont suivi une formation en financement agricole	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+
DELREMB	Le délai de remboursement du crédit	Variable continue	+
RISKPROD	L'IF analyse le risque de production	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	-
RESSOUR	L'IF a besoin de ressources spécifiques pour octroyer du crédit agricole	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+/-
PROCESS	Existence au sein de l'institution d'un processus de décision de crédits agricoles	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+
CALEND	L'IF se base sur le calendrier de production pour l'octroi de crédit	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+/-
GRTMAT	L'IF exige les garanties matérielles	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+/-
CAUSOL	L'IF accepte la caution solidaire pour l'octroi de crédit	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+/-
ASSURA	L'IF exige l'existence d'une assurance agricole	Variable binaire : 1=oui ; 0=sinon	+

Source : nous-même

Un signe (+) devant un coefficient indique un effet positif de la variable explicative et le signe (-) un effet négatif.

L'influence attendue de la variable *LOCIF* pourrait être positive étant donné que l'agriculture se pratique spécifiquement dans les zones rurales. L'influence attendue des variables *FRMAGRI*

pourrait être positive étant donné que les IF rencontrées sont en zone rurale où l'agriculture est la principale activité et se justifie par le fait plus l'institution financière acquiert de l'expérience dans le secteur ou les agents sont bien formés, plus l'institution décide aisément de financer les exploitations agricoles. L'influence positive attendue pour la variable *PROCESS* résulte du fait que les IF enquêtées évoluent dans un environnement financier réglementé par les directives de la banque centrale qui exige des IF de disposer des documents de politiques de crédit et elles sont pour la plupart très organisées.

Il est attendu le signe +/- au niveau de la variable *EXPER* car il n'est pas évident que les IF soient assez expérimentées pour octroyer du crédit agricole. Dans le même cas de figure, le fait que l'exploitant agricole exerce en plus une activité non agricole, favorise la décision d'octroi de crédit de l'IF d'où le signe positif attendu pour la variable *NAGRIC*. L'influence de *DELREMB* peut être positive car si l'IF offre des crédits à délai de remboursement long, elle a alors décidé de financer les exploitants agricoles (correspondant à la particularité du secteur agricole). Aussi, le financement agricole nécessitant un remboursement avec plusieurs mois de différé, cela crée généralement des besoins en trésorerie au niveau de certaines IF d'où le +/- attendu pour la variable *RESSOUR*.

La prise des garanties est une condition de décision de financement au niveau des IF. Tenant compte des offres de crédit, selon qu'il s'agit d'une banque ou d'une IMF, l'IF sera amené à demander une garantie matérielle d'où l'influence attendue de la variable *GRTMAT* pourrait être positive ou négative. Il en va de même pour la variable *CAUSOL* lorsque l'institution accepte la caution solidaire pour octroyer le crédit. Le secteur agricole étant un secteur à risque, les IF spécialisées en financement agricole analysent la rentabilité et la solvabilité des demandeurs de crédits tout en calculant la cote de risque et l'analyse des mesures d'atténuation prises par les exploitants agricoles à gérer les risques liés secteur agricole auxquels ils pourraient être exposés. Résultant du fait que la plupart des IF rencontrées ne sont pas spécialisées en financement agricole, le signe négatif est attendu pour la variable *RISKPROD*. Enfin le signe positif de la variable *ENCCRED* indique que lorsque les IF ont un portefeuille de crédits octroyés aux exploitants agricoles.

Dans cette étude, la méthode probit a été utilisée puisque les données recueillies sont majoritairement qualitatives. Avant toute estimation de ce type de modèle, une analyse sur la corrélation entre les variables explicatives est primordiale dans le but d'éviter les problèmes de multi colinéarité.

4. Résultats et discussions

Cette section présente d'abord les statistiques descriptives des variables du modèle, suivies de l'interprétation et de la discussion des résultats issus de l'estimation économétrique.

4.1. Statistiques descriptives et analyse de la colinéarité des variables du modèle

La statistique descriptive de la variable dépendante montre que sur les 52 IF, 61,54% d'entre elles accordent de crédit aux exploitations agricoles contre 38,46% qui n'allouent aucun crédit (tableau 2). Ainsi, la décision de financement des exploitations agricoles n'est pas l'affaire de toutes les institutions financières.

Tableau 2 : Répartition des IF selon leur décision de financement ou pas

Décision de financement des exploitations agricoles par les institutions financières	Effectif	Fréquence en %
Non	20	38,46
Oui	32	61,54
Total	52	100

Source : nous-même

L'étude révèle que 65% des institutions financières qui accordent le crédit agricole sont installées dans les villages et donc proches des exploitations agricoles. 21% sont installées dans l'arrondissement contre 12,5% installées dans la commune. La proximité de l'IF avec l'exploitation agricole est un facteur déterminant dans la décision d'octroi de crédit agricole. Seulement 25% des IF qui accordent le crédit agricole, ont de l'expérience dans le financement agricole.

L'enquête a révélé que 25% des IF qui accorde le crédit agricole, ont de l'expérience dans le financement agricole alors que 75% des celles-ci sont à leur première expérience grâce au partenariat signé avec le Fonds National de Développement Agricole (FNDA) à partir de l'année de 2021. Plus de la moitié des IF (environ 59%) qui accorde le crédit agricole, ont formé leurs agents opérationnels sur la finance agricole (tableau 3). En effet, compte tenu de la particularité du secteur agricole, les agents n'ayant pas une formation de base en agronomie, sont formés sur les aspects touchant le fonctionnement d'une exploitation agricole afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur les demandes de crédit agricole.

Dans le tableau 3, il est présenté les statistiques descriptives des variables explicatives par rapport aux deux groupes d'institutions financières (celles qui n'accordent pas le crédit agricole et celles qui accordent le crédit agricole).

Tableau 3 : Statistiques descriptives des variables explicatives du modèle

Variables	N'accorde pas le crédit agricole %	Accorde le crédit agricole %	Test statistique
Localisation de l'IF	50,00	65,00	2,4845
Expérience de l'IF	25,00	25,00	0,0000
Formation en finance agricole	60,00	59,37	0,0020
Adoption d'un processus d'octroi de crédit	70,00	71,87	0,0211
L'IF favorise le financement des activités non agricoles	55,00	68,75	1,0035
Décision basée sur le risque de production agricole	95,00	93,75	0,0354
Acceptation de la caution solidaire comme garantie	90,00	75,00	1,7829
Nécessité de ressources spécifiques pour octroyer le crédit agricole	70,00	71,88	0,0211
Exigence d'une assurance décès aux exploitants agricoles	85,00	90,63	0,3815
L'IF exige une garantie matérielle	35,00	43,75	0,3914
Le calendrier cultural est un élément de décision pour l'IF	60,00	62,25	0,0325
Délai de remboursement accordé	10,85(0,41)	11,09(0,29)	-0,50
Volume de l'encours global de crédit	0,20(0,06)	0,20(0,02)	0,2

Source : nous-même

La majorité des institutions financières (environ 71%) ont adopté un processus clair d'octroi de crédit que les agents opérationnels suivent rigoureusement dans le traitement des demandes de crédit. Cette organisation procédurale des tâches au niveau de l'IF facilite la décision d'octroi de crédit agricole.

L'exercice d'une activité secondaire non agricole et génératrice de revenu au niveau des exploitants agricoles augmente le revenu de ces derniers. Ainsi, plus de la moitié des IF (environ 68,75%) optent pour l'accord de crédit aux demandeurs ayant une AGR non agricole. L'analyse du risque de production agricole en occurrence les risques liées aux climatiques et aux ennemies de culture étant un élément déterminant de la décision des IF d'octroyer ou non le crédit agricole, la majorité des IF (93,75%) analyse la probabilité de survenance des risques agricoles lors de la décision d'accorder le crédit.

Environ 43% des IF qui accordant le crédit agricole ont une préférence pour les garanties matérielles. La forme de garantie « caution solidaire » est généralement acceptée par les SFD pour accorder les crédits de petits montants. Cependant, cette forme de garantie n'est généralement pas acceptée au niveau des banques et pour les crédits de gros montants (supérieur à 500.000 FCFA) au niveau des SFD. Pour ce type de garantie, les résultats montrent que 75% des IF qui accordent le crédit agricole acceptent de prendre la caution solidaire sous forme de garantie.

Le financement du secteur agricole impose aux IF de disposer de ressources spécifiques compte de tenu de la périodicité de remboursement des crédits qui crée généralement une tension de trésorerie aux IF à faible capacité de financement. C'est ainsi que l'étude a révélé que plus de la moitié des IF (environ 72%) confirme la nécessité de ressources spécifiques pour octroyer le crédit agricole. Cela montre l'importance d'appuyer suffisamment les IF qui offrent du crédit agricole. Il ressort des résultats, que 90% des IF qui accordant le crédit agricole exigent une assurance décès dans les conditions des offres de produit de crédit. Les IF se protègent généralement contre les risques d'impayé surtout en ce qui concerne le risque de décès d'un client pouvant occasionner le non-remboursement d'un crédit.

La particularité du secteur agricole impose aux IF de respecter les décaissements de crédit suivant les besoins liés aux activités de production agricole prévues dans le calendrier cultural des spéculations de l'exploitant agricole demandeur de crédit. Environ 62,25% des IF qui accordent le crédit agricole, se fient au calendrier cultural pour la décision de crédit.

Le délai de remboursement des crédits est déterminant dans la décision d'octroi de crédit. Plus une IF accorde des délais longs, plus elle est disposée à faire du financement agricole. Le délai de remboursement moyen est de 11 mois pour le crédit fourni par les IF. On ne note pas une différence significative. Le délai de remboursement moyen des IF qui n'octroient pas un crédit agricole est de 10,85 mois contre 11,09 mois pour les IF qui octroient le financement aux exploitations agricoles. En ce qui concerne l'encours de crédit, les IF qui financent les exploitations agricoles ont un encours de crédit moyen de 0,2 milliards de francs CFA, ce qui est similaire pour les IF qui ne financent pas le crédit agricole.

Le tableau 4 présente les résultats du test de colinéarité, permettant d'évaluer les éventuelles corrélations entre les variables indépendantes et ainsi vérifier la présence de multicollinéarité dans le modèle.

Tableau 4 : Matrice Multicolinéarité

	L	EN	NA	EX	FR	DE	RIS	RES	PR	CA	GR	CAU	ASS
LOCIF	1,00												
ENCCRED	0,21	1,00											
NAGRIC	0,03	-0,22	1,00										
EXPER	-0,01	0,00	0,07	1,00									
FRMAGRI	0,27	0,09	0,19	0,11	1,00								
DELREMB	-0,10	-0,08	-0,14	0,03	-0,21	1,00							
RISKPROD	0,34	0,02	-0,19	-0,05	-0,04	0,15	1,00						
RESSOUR	0,11	0,14	0,13	0,27	0,17	0,08	0,02	1,00					
PROCESS	0,00	-0,07	-0,04	0,27	-0,18	0,18	0,02	-0,03	1,00				
CALEND	-0,25	-0,11	-0,03	-0,00	-0,17	-0,05	-0,03	-0,07	-0,07	1,00			
GRTMAT	-0,17	-0,21	0,22	-0,11	-0,20	0,02	0,20	-0,08	0,00	0,17	1,00		
CAUSOL	0,00	0,08	0,34	0,28	0,20	-0,29	-0,12	0,34	-0,10	0,22	0,10	1,00	
ASSURA	-0,20	-0,09	-0,15	-0,07	0,19	-0,21	-0,09	0,04	0,04	-0,04	-0,07	-0,02	1,0

Source : nous-même

L'examen de la matrice de corrélation montre que tous les coefficients sont inférieurs à 0,8, ce qui indique qu'il n'y a pas de problème de multicollinéarité dans nos estimations. En effet, les corrélations entre les variables indépendantes, qu'elles soient continues ou qualitatives, sont bien en deçà du seuil critique de 0,8, souvent cité par Kennedy (1985) comme indicatif de risques significatifs de multicollinéarité dans un modèle de régression. Ainsi, aucune corrélation problématique n'est relevée.

4.2. Interprétation et discussion des résultats de l'estimation économétrique

La validation de la qualité de la prédiction et l'identification des déterminants de la décision de financement des exploitations agricoles par les IF et l'interprétation des effets marginaux à travers la statistique de Wald sont utilisés pour tester l'hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients étaient simultanément égaux à zéro. Les résultats de ce test montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1%. Des estimations, la probabilité associée au χ^2 est inférieure à 1% alors, on rejette l'hypothèse nulle. Par conséquent le modèle est globalement significatif. Le résultat du test d'ajustement de Hosmer-Leshow (tableau 5) et la valeur d'aire sous la courbe ROC indiquent que le modèle est globalement acceptable. La figure 1 présente la courbe d'évaluation de la qualité prédictive du modèle. Les résultats ont montré que le modèle prédit correctement la décision de financement des exploitations agricoles par les IF à 25,16% des cas (tableau 5).

Tableau 2 : Test d'ajustement de Hosmer-Leshow

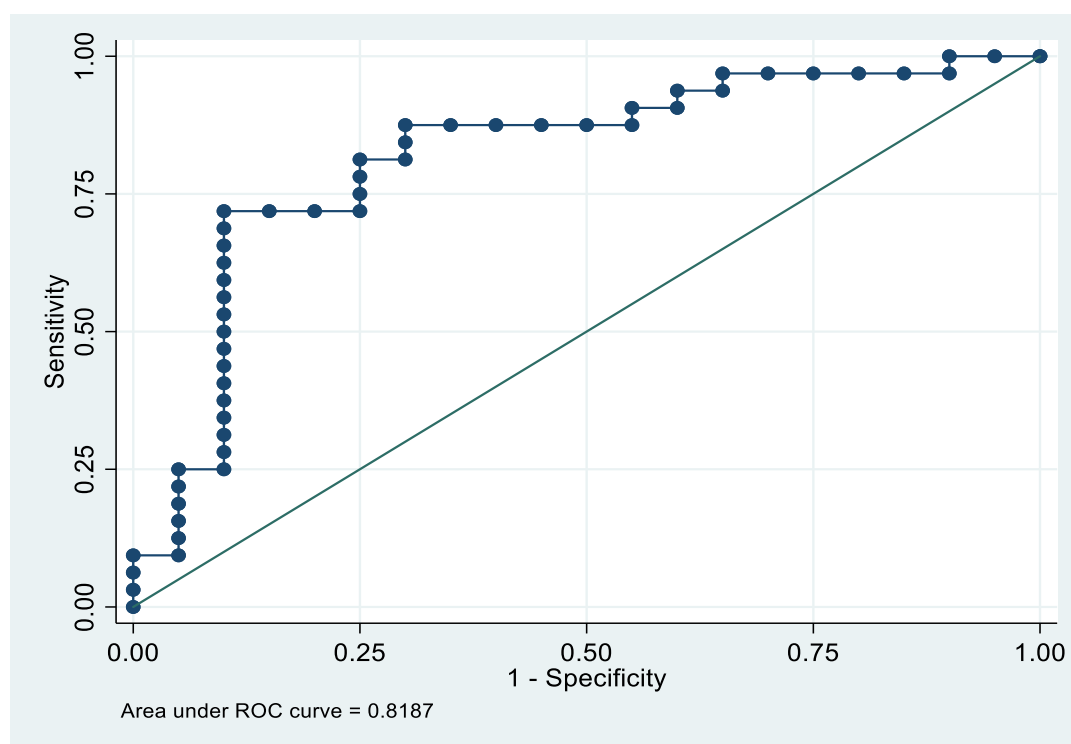
Nombre d'observation	52
Number of covariate patterns	52
Pearson $\chi^2(46)$	52,00
Prob > χ^2	0,25 6

Source : nous-même

Le Pseudo $R^2=0,2211$ donc la variation de la décision de financement des exploitants agricoles est expliquée à 22,11% par les variables explicatives du modèle.

La figure 1 ci-dessous présente la courbe d'évaluation de la qualité prédictive du modèle.

Figure 1 : courbe d'évaluation de la qualité prédictive du modèle



Source : nous-même

Le tableau 6 présente les résultats détaillés du modèle économétrique, mettant en évidence l'impact des différentes variables explicatives sur la décision de financement des exploitants agricoles par les institutions financières. Les coefficients estimés, ainsi que les tests de significativité, permettent de mieux comprendre les facteurs déterminants dans l'octroi du crédit agricole.

Tableau 6 : Résultats du modèle économétrique

VARIABLES	Coefficients	Ecart type	z	P> z	dy/dx
LOCIF	0,87**	0,35	2,52	0,012	0,32
ENCCRED	1,23**	0,50	2,45	0,014	0,41
NAGRIC	1,08*	0,56	1,93	0,054	0,40
EXPER	1,67**	0,70	2,38	0,017	0,54
FRMAGRI	0,67**	0,29	2,30	0,022	0,25
DELREMB	1,27**	0,55	2,32	0,020	0,43
RISKPROD	-1,25*	0,64	-1,94	0,053	-0,32
RESSOUR	0,78*	0,45	1,75	0,080	0,30
PROCESS	0,49**	0,25	1,96	0,050	0,18
CALEND	0,63	0,45	1,38	0,167	0,23
GRTMAT	0,73	0,50	1,45	0,147	0,25
CAUSOL	-1,70**	0,79	-2,14	0,032	-0,43
ASSURA	1,59*	0,87	1,83	0,067	0,56
CONSTANTE	-3,40*	2,58	-1,32	0,188	-
Wald Khi-deux (ddl)		15,32(13) ***			
Pseudo R ²		0,2211			
Nombre d'observation		52			

*** significatif au seuil de 1% ($p < 0,01$) ; ** significatif au seuil de 5% ($p < 0,05$) ; * significatif au seuil de 10% ($p < 0,1$).

Source : nous-même

Plusieurs variables du modèle économétrique (tableau 6) sont significatives uniquement au seuil de 10 %, ce qui pourrait nuire à la robustesse des conclusions. Ces variables incluent *NAGRIC* ($p = 0,054$), *RISKPROD* ($p = 0,053$), *RESSOUR* ($p = 0,080$) et *ASSURA* ($p = 0,067$). Bien que significatives, leur impact reste moins marqué que celui des variables significatives aux seuils de 1 % ou 5 %. Cette situation peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment la taille de l'échantillon, qui est de 52 observations. Un échantillon restreint limite la puissance statistique et la capacité à détecter des effets faibles, comme ceux des variables mentionnées. Une augmentation de la taille de l'échantillon pourrait réduire les erreurs standards et améliorer la détection de ces effets plus faibles. Par ailleurs, certaines variables, telles que *NAGRIC* (coefficient = 1,08, $p = 0,054$) et *RESSOUR* (coefficient = 0,78, $p = 0,080$), ont des coefficients relativement faibles, suggérant un impact modéré sur la variable dépendante. Bien que ces variables soient significatives au seuil de 10 %, leur influence reste moins prononcée que celle de variables comme *LOCIF*, *ENCCRED* ou *EXPER*, qui sont significatives à des seuils plus stricts. Cela explique pourquoi leur significativité ne dépasse pas ce seuil. Ces résultats, tout en confirmant la pertinence de ces variables, suggèrent un effet modéré, les résultats significatifs à 10 % étant moins robustes mais néanmoins utiles.

L'analyse des résultats du modèle économétrique révèle plusieurs facteurs déterminants dans les décisions d'octroi de crédits agricoles par les institutions financières (IF).

Tout d'abord, le coefficient positif et significatif à 5% de la variable *LOCIF* (0,87, $p < 0,05$) suggère que les IF situées dans des zones rurales ou agricoles sont plus susceptibles d'octroyer des crédits agricoles. Ce résultat est en ligne avec la théorie de l'asymétrie d'information (Stiglitz et Weiss, 1981), selon laquelle la proximité géographique réduit l'asymétrie d'information, facilitant ainsi une évaluation plus précise des risques liés à l'activité agricole. Cette proximité permet aux IF de mieux évaluer les emprunteurs et de réduire les risques associés à l'octroi de crédits agricoles, renforçant ainsi l'accès au financement pour les exploitants agricoles. En complément de cette proximité géographique, le coefficient de la variable *ENCCRED* (1,23, $p < 0,05$) est positif et significatif à 1%, ce qui indique que plus l'institution financière dispose d'un encours de crédit élevé, plus elle est disposée à octroyer du crédit agricole. Ce résultat s'inscrit dans la logique de la théorie néoclassique (Kodjo *et al.*, 2003), qui plaide pour une libéralisation du marché financier. Une plus grande disponibilité de

crédit augmente la concurrence sur le marché, ce qui renforce la capacité des IF à financer des projets agricoles. La théorie néoclassique suggère que la concurrence, associée à une gestion efficace des ressources financières, permet d'améliorer l'accès au crédit, ce qui se reflète dans le comportement des IF.

Une autre variable importante est *NAGRI* (1,08, $p < 0,10$), qui indique que les IF favorisent les exploitants agricoles ayant une activité secondaire non agricole (par exemple, un commerce ou des services). Cela peut améliorer la solvabilité des emprunteurs et leur capacité de remboursement. Ce résultat est en ligne avec les travaux de Benkraiem et Miloudi (2014) sur la rentabilité et la solvabilité, qui soulignent l'importance d'évaluer non seulement la rentabilité agricole, mais aussi les autres sources de revenus des exploitants agricoles (Sossou, 2015). En effet, l'évaluation de la solvabilité par les IF se fait de manière holistique, prenant en compte non seulement les revenus agricoles, mais aussi les revenus provenant d'autres activités, ce qui réduit le risque d'insolvabilité.

Le coefficient positif et significatif à 5% de *EXPER* (1,67, $p < 0,05$) indique que les IF ayant une expérience accrue dans ce domaine sont plus enclines à octroyer des crédits agricoles. Ce résultat renvoie à la théorie de la gestion des risques (Gadhoun et al., 2007), qui soutient que les IF expérimentées sont mieux équipées pour évaluer les risques agricoles spécifiques (tels que les risques climatiques ou les fluctuations des prix agricoles). Une expertise accrue permet ainsi une gestion plus fine des risques, réduisant l'incertitude et facilitant l'accès au crédit pour les exploitants agricoles. En parallèle, la variable *FRMAGRI* (0,67, $p < 0,05$) présente un coefficient positif, bien que non significatif à 5%. Toutefois, cette variable reste cruciale pour la gestion du risque, car des agents formés à la spécificité du secteur agricole sont mieux à même d'évaluer la rentabilité des projets agricoles et de gérer les risques associés. Le fait qu'elle ne soit pas significativement significative pourrait être dû à une limitation dans l'échantillon de données ou à une non-prise en compte des autres facteurs influençant l'octroi de crédit. La formation continue des agents de crédit est essentielle pour réduire les asymétries d'information et améliorer la gestion des risques, un principe soutenu par la théorie de la transparence de l'information (Pennings et al., 1998).

La variable *DELREMB* (1,27, $p < 0,05$) a un coefficient positif et significatif à 1%, montre qu'un délai plus long de remboursement est associé à une plus grande probabilité d'octroi de crédits agricoles. Ce résultat s'explique par la spécificité du secteur agricole, où les cycles de production sont longs et les revenus irréguliers. Ce phénomène rejoint les idées de Wampfler (2004), qui stipule que le financement agricole doit être ajusté aux cycles de production pour éviter des tensions financières. En ce sens, le délai de remboursement est un élément crucial pour mieux gérer les risques agricoles, comme le préconise la théorie keynésienne (Awo et Ollabode, 2022), qui recommande des interventions adaptées pour soutenir le secteur face aux défaillances du marché. A l'inverse, *RISKPROD* (-1,25, $p < 0,05$) présente un coefficient négatif et significatif à 10%, indiquant que les IF sont prudentes vis-à-vis des crédits agricoles en raison des risques de production élevés (aléas climatiques, fluctuations des prix des intrants, etc.). Cette prudence est en phase avec la théorie de la gestion du risque (Gadhoun et al., 2007), qui souligne la nécessité pour les IF de gérer de manière proactive les risques spécifiques au secteur agricole. De plus, comme le souligne Diagne et Zeller (2001), les IF évitent souvent les prêts risqués en raison de l'incertitude liée à la rentabilité agricole.

Enfin, le coefficient négatif et significatif à 10% de *CAUSOL* (-1,70, $p < 0,05$) suppose que les IF sont réticentes à accepter des cautions solidaires comme garantie. Cette attitude reflète la perception selon laquelle la caution solidaire, contrairement à des garanties matérielles solides, pourrait indiquer une faiblesse dans la capacité de remboursement, augmentant ainsi le risque pour les IF. Ce phénomène est également lié à la sélection adverse (Bessay, 2009), où les emprunteurs à risque cherchent des garanties moins solides. Les IF privilégient donc des garanties tangibles qui permettent d'évaluer plus rigoureusement la solvabilité de l'emprunteur,

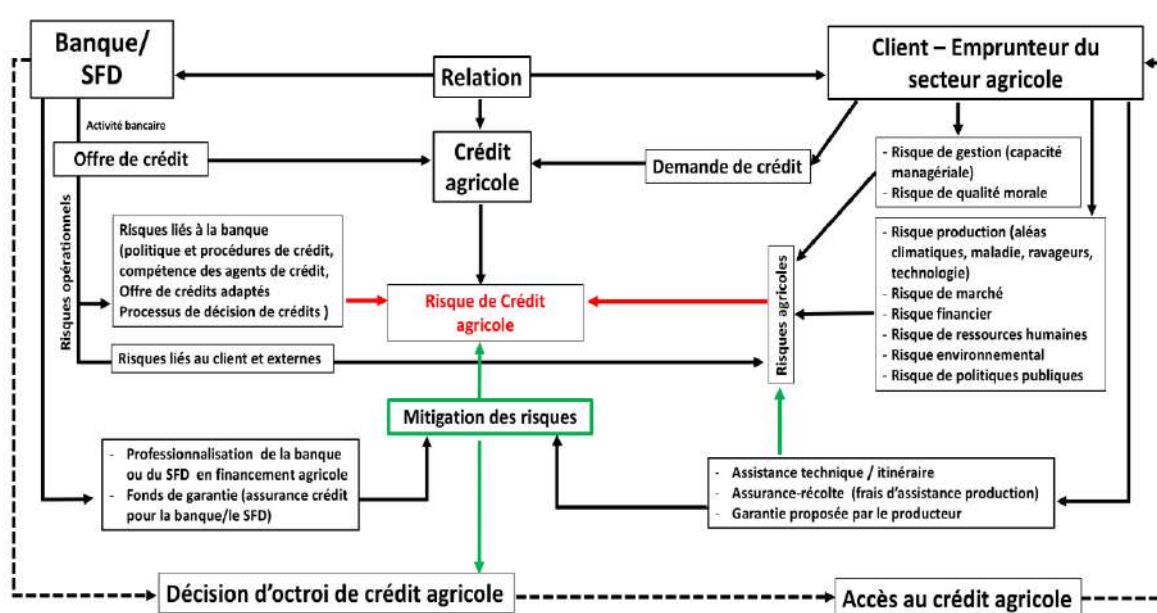
conformément aux théories de la sélection adverse et de la transparence de l'information (Pennings et *al.*, 1998).

5. Conclusion

Cette étude a permis d'identifier les principaux facteurs influençant la décision des institutions financières (IF) à octroyer des crédits agricoles aux exploitants des communes de Banikoara, Savalou et Klouékanmè, au Bénin. Les résultats ont mis en évidence des éléments déterminants tels que la proximité géographique, l'expérience des IF, le délai de remboursement et la gestion des risques. Cependant, des défis importants subsistent, notamment en matière de gestion de l'asymétrie d'information, des risques de production et de la sélection adverse. Ces défis nécessitent des ajustements dans les pratiques des IF afin de mieux répondre aux spécificités du secteur agricole.

Pour améliorer l'efficacité de l'octroi de crédit agricole, il est essentiel que les IF adoptent une méthodologie intégrée d'évaluation du risque et de la rentabilité des exploitations agricoles. Le processus proposé dans la figure 2 constitue un cadre méthodologique complet pour la prise de décision en matière de crédit agricole. Ce processus se compose de trois étapes essentielles : (i) la collecte et la validation des informations sur l'exploitation agricole, qui consiste à recueillir des données précises sur l'activité, l'exploitant, ses antécédents financiers et ses besoins ; (ii) l'évaluation de la capacité financière de l'exploitant, basée sur une analyse approfondie de la solvabilité et de la rentabilité de l'exploitation ; (iii) l'évaluation des risques spécifiques à l'agriculture, incluant ceux liés aux conditions climatiques, aux fluctuations des prix des intrants et des produits agricoles, ainsi qu'à d'autres facteurs externes.

Figure 2 : Processus intégré de décision de crédit agricole



Source : nous-même

L'intégration des outils numériques dans ce processus offre un potentiel considérable. L'utilisation de plateformes mobiles et d'applications de crédit en ligne pourrait non seulement réduire les délais de traitement, mais également améliorer la collecte d'informations et la gestion des risques. De plus, l'adoption de technologies avancées comme l'intelligence artificielle et les algorithmes de scoring de crédit permettrait aux IF de mieux évaluer la solvabilité des emprunteurs et de personnaliser les offres de crédit, même dans un contexte de faible transparence des informations financières.

Par ailleurs, les autorités publiques doivent accélérer l'enregistrement des terres dans les zones rurales pour permettre aux exploitants agricoles d'avoir accès à des garanties matérielles sécurisées. L'amélioration de la gestion des risques agricoles pourrait également renforcer la capacité des exploitants agricoles à obtenir un financement. Enfin, encourager la solidarité entre les exploitants agricoles pourrait constituer une alternative intéressante pour pallier le manque de garanties individuelles. Il est impératif que les institutions financières adoptent une approche plus rigoureuse et moderne pour le financement agricole, en formant le personnel dédié aux opérations de crédit agricole, en intégrant des outils numériques et en améliorant les processus de gestion des risques. La mise en œuvre de ce processus contribuera non seulement à une meilleure gestion des risques, mais aussi à la rentabilité et à la pérennité du secteur agricole. Cette étude ouvre également de nombreuses pistes pour de futures recherches. Il serait pertinent d'explorer l'impact des innovations numériques sur l'accès au crédit agricole dans d'autres contextes géographiques. Une analyse comparative des stratégies de gestion des risques dans le secteur agricole et des pratiques des IF pourrait offrir des perspectives précieuses sur la manière d'améliorer l'efficacité des systèmes de financement agricole. De plus, l'évaluation de l'impact des politiques publiques sur l'accès au financement agricole pourrait contribuer à la définition de nouvelles stratégies pour soutenir ce secteur crucial pour l'économie rurale.

Références

- (1). Adjera, B. B., Djagoun, V. D., & Yabi, J. A. (2023). Influence de l'accès au financement agricole sur le rendement des producteurs rizicoles de Malanville. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 4(6-2), 78-90.
- (2). Awo, S. J.-M., & Ollabode, N. (2022). Évaluation du crédit de Sian'Son microfinance sur l'efficacité économique des producteurs de maïs au nord Bénin. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(4-3), 315-326.
- (3). BCEAO. (2023). *Base de données statistiques*. <https://edenpub.bceao.int/>
- (4). Benkraiem, R., & Miloudi, A. (2014). L'internationalisation des PME affecte-t-elle l'accès au financement bancaire ? *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 18(2), 70-79. <https://doi.org/10.7202/1024194ar>
- (5). Bessay, S. (2009). *Les enjeux du financement agricole en Afrique de l'ouest*. Université du Québec à Montréal, École des sciences de la gestion.
- (6). Brulé-Françoise, A., Faivre-Dupaigre, B., Fouquet, B., Tafforeau, M.-J. N., Rozières, C., & Torre, C. (2016). Le crédit à l'agriculture, un outil-clé du développement agricole. *Techniques Financières et Développement*, 3, 35-52.
- (7). Chebil, A., & Levy-Tadjine, T. (2009). *Décision d'octroi de crédit bancaire aux PME et diversité des critères d'évaluation par le banquier*.
- (8). Coase, R. H. (1937). The nature of the firm. *economica*, 4(16), 386-405.
- (9). Consortium Alafia. (2022). *Les données statistiques du secteur de la microfinance au Bénin, 2021*. <https://alafianetwork.org/>
- (10). Degla, P. K., & Ahodode, J. H. (2021). Coûts de transaction dans les modes de commercialisation de l'anacarde au nord-ouest du Bénin. *Cahiers Agricultures*, 30, 22.
- (11). Degryse, H., & Ongena, S. (2012). Allocation de crédit et création de valeur par les banques : L'impact de la banque relationnelle en temps normal et en temps de crise. *Revue d'économie financière*, 2, 23-36.
- (12). Diagne, A., & Zeller, M. (2001). *Access to credit and its impact on welfare in Malawi* (Vol. 116). Intl Food Policy Res Inst.
- (13). Dietsch, M. (1998). Atouts et handicaps du crédit client face au crédit bancaire. *Revue d'économie financière*, 46, 175-193.

- (14). Ducastel, A., & Anseeuw, W. (2017). Agriculture as an asset class : Reshaping the South African farming sector. *Agriculture and Human Values*, 34(1), 199-209.
- (15). Faihun, A. M., Ranaivoson, L. B., Kouevi, T. A., Maboudou-Alidou, G., Coulibaly, A., & Tossa, M. L. (2025). *Les légumineuses à graines dans les exploitations agricoles au centre et au sud du Bénin*. <https://agritrop.cirad.fr/612102>
- (16). FNDA, B. (2022). *Rapport d'activités du Fonds National de Développement Agricole, Bénin* [Rapport annuel]. FNDA Bénin.
- (17). Gadhoum, Y., Gueyié, J.-P., & Siala, M. K. (2007). La décision de crédit. *La Revue des Sciences de Gestion*, 2, 177-183.
- (18). Gbetoenonmon, A., & Gbeffo, J. (2016). Rapport d'étude sur les stratégies de financement de la Banque Mondiale dans le secteur agricole au Benin. *Cotonou, Bénin*, 49.
- (19). Goudjo, G. G. (2023). *Accès au financement et productivité de l'agriculture familiale au Bénin : Cas des petites exploitations* [PhD Thesis, Université Thomas Sankara Ouagadougou (Burkina-Faso)]. <https://hal.science/tel-04496575/>
- (20). Honlonkou, A. N., Acclassato, D. H., & Quenum, C. V. C. (2006). Déterminants de la performance de remboursement dans les institutions de microfinance au Bénin. *Annals of Public and Cooperative Economics*, 77(1), 53-81.
- (21). Igarashi, M. (2020). *Évaluation de la contribution de la FAO à la mise en place de systèmes agricoles et alimentaires plus inclusifs et plus efficaces (OS 4)—Evaluation FAO*. <https://www.fao.org/evaluation/highlights/highlights-detail/fr/c/1053534/>
- (22). INStaD, B. (2024). *Statistiques Agricoles du Bénin—Institut National de la Statistique et de la Démographie*.
- (23). Kennedy, P. (1985). *A Guide to Econometrics, 2nd (edn.)*. Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- (24). Kodjo, M. K. Z., Abiassi, E. H., & Allagbe, M. C. (2003). *Le financement de l'agriculture béninoise dans un contexte de libéralisation : Contribution de la micro finance*. 51.
- (25). Lansink, A. O., Van den Berg, M., & Huirne, R. (2003). Analysis of strategic planning of Dutch pig farmers using a multivariate probit model. *Agricultural Systems*, 78(1), 73-84.
- (26). Ledgerwood, J. (1998). *Microfinance handbook : An institutional and financial perspective*. World Bank Publications.
- (27). Norton, R. D. (2005). *Politiques de développement agricole : concepts et expériences*. Rome (Italie) : Renforcement des Capacités en Politiques Agricoles et Alimentaires, n. 2. FAO. 637 p.
- (28). Pennings, J. M., Lee, K., & Witteloostuijn, A. van. (1998). Human capital, social capital, and firm dissolution. *Academy of management Journal*, 41(4), 425-440.
- (29). Sossou, C. H. (2015). *Le financement de l'agriculture au Bénin : Stratégies de gestion et d'adaptation des exploitations agricoles*.
- (30). Sossou, R., Sossou, C. H., Hinnou, C. L., & Nassi, K. M. (2025). Stratégies des acteurs face aux changements institutionnels dans le secteur agricole au Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin (BRAB) Janvier*, 35(01).
- (31). Stiglitz, J. E., & Weiss, A. (1981). Credit Rationing in Markets with Imperfect Information. *The American Economic Review*, 71(3), 393-410.
- (32). Wampfler, B. (2004). Financement de la traction animale dans le contexte de désengagement de l'Etat. Enseignements des cas du Nord- Cameroun, de l'Est Burkina Faso et du bassin arachidier du Sénégal. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 57(3-4), 211. <https://doi.org/10.19182/remvt.9892>
- (33). Williamson, O. E. (1990). *Die ökonomischen institutionen des Kapitalismus, Tübingen original : The Economic institution of capitalism, New york (1985)*.

- (34). Williamson, O. E. (1991). Comparative economic organization : The analysis of discrete structural alternatives. *Administrative science quarterly*, 269-296.
- (35). Williamson, O. E. (1993). Transaction cost economics meets posnerian law and economics. *Journal of Institutional and Theoretical Economics (JITE)/Zeitschrift für die gesamte Staatswissenschaft*, 149(1), 99-118.
- (36). Williamson, O. E. (1996). Transaction cost economics and the Carnegie connection. *Journal of Economic Behavior & Organization*, 31(2), 149-155.
- (37). Williamson, O. E. (1998). Transaction cost economics : How it works; where it is headed. *De economist*, 146(1), 23-58.